



INFORMATIONS MUNICIPALES # 12

Avril 2015

Saulon-la-Chapelle

Zoom sur...Le Challenge France

BMX les 9 & 10 mai

Le challenge France est une compétition nationale officielle, inscrite au calendrier de la FFC. Elle permet aux meilleurs pilotes de se **qualifier pour les Championnats de France** de l'année en cours et de rentrer dans la sélection des pilotes nationaux pour l'année suivante, ce qui leur permettra de participer aux coupes de France. Pour certaines catégories (cruiser BMX avec des roues de 24"), le Challenge France permet de **se qualifier pour les championnats d'Europe et/ou les championnats du Monde** de l'année en cours. Le Challenge France se déroule sur trois manches organisées simultanément dans chaque zone inter région. Notre zone inter région (Nord-Est) regroupe les régions Alsace, Bourgogne, Champagne-Ardennes, Franche-Comté, Ile de France, Lorraine, Nord-Pas de Calais, Picardie... et concerne environ **600 pilotes de tous âges**. Pour notre zone Nord-Est, les trois manches se dérouleront à Compiègne-Clairoix (60) les 18 et 19 avril ; à Saulon-la-Chapelle (21) les 9 et 10 mai ; et à Golbey (88) les 6 et 7 juin. A l'issue des trois manches, en fonction des résultats et des points obtenus, les pilotes qualifiés (selon un quota défini par catégorie) pourront participer aux Trophées de France à Sarzeau (56) jusqu'aux minimes, et au Championnat de France à Massy (91) et rejoindront l'an prochain **la sélection des pilotes nationaux**.

Cette manifestation représente **un défi important pour le club**. Un investissement humain de la part de bénévoles en amont (préparatifs, modification de la piste...) mais aussi pour l'organisation de la compétition qui doit répondre à un cahier des charges strict défini par la fédération. A titre d'exemple, durant les deux jours de la manifestation seront présents sur place : 1 médecin, 10 secouristes, 2 ambulances, une quinzaine d'arbitres fédéraux...



Le mot du Maire

Ce début du mois de mai sera marqué sur notre commune par plusieurs événements d'importance. Le 8 mai, cérémonie officielle marquant le 70^{ème} anniversaire de la commémoration de la fin de la 2^{ème} guerre mondiale ; une date symbole de souvenirs, que nous devons respecter en étant le plus nombreux possibles, petits et grands.

Cette date historique sera encadrée par deux événements liés à nos associations. Le premier est désormais traditionnel ; il s'agit du vide grenier du 1^{er} mai organisé par les membres de la section yoga du foyer rural. La renommée dépasse aujourd'hui largement les limites de notre commune et contribue à sa réussite. Pour le 2^{ème}, il s'agit d'une nouveauté : nous aurons le privilège d'accueillir une des manches qualificatives du championnat de France de BMX les 9 et 10 mai. Ces manifestations de grande ampleur doivent tous nous mobiliser, même si quelques désagréments peuvent se produire. De nombreuses personnes travaillent sur ces deux projets depuis plusieurs mois afin que tout se passe au mieux. Cela est l'affaire de tous, élus, partenaires, bénévoles, habitants, associations. Prouvons ainsi que notre commune est accueillante, responsable, attractive et nous en donnerons ainsi une belle image, bien au-delà de nos limites ! Tout cela se déroulera dans un cadre agréable, notre plan d'eau, que beaucoup nous envient ! Il ne reste qu'à souhaiter que la météo soit de la partie. Une nouvelle fois, saluons le travail de tous les bénévoles qui contribuent à la vie de notre commune et à la réussite de ces événements. Bonne lecture à tous !

*Pascal BORTOT
Maire de Saulon-la-Chapelle
Vice Président de la communauté de communes
du Sud Dijonnais*

SOMMAIRE...

Délibération du Conseil municipal du 13 avril 2015	P. 2 & P. 3
En bref...	P. 3
Des applications pour smartphone!	P. 4
Agenda, Informations pratiques	P. 4

Réunion du Conseil Municipal du 13 avril 2015

NB : LES COMPTES RENDUS SONT AFFICHÉS DANS LEUR INTÉGRALITÉ SUR LES PANNEAUX D'INFORMATIONS PUBLICS
ET SUR LE SITE INTERNET WWW.SAULON.FR

1. RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC - FONDS DE CONCOURS SICECO

Les travaux de rénovation sur une partie de l'éclairage public ainsi que la pose d'horloges astronomiques à réaliser par le Siceco en 2015 sont évalués à 22 384,96 € H.T. et la contribution de la commune à 9 692,48 € H.T. Le financement peut être effectué par fonds de concours, permettant une imputation en section d'investissement et un amortissement sur 5 ans.

E. JINKINS demande quel intérêt a la commune à faire la demande maintenant. G. GADESKI précise qu'aujourd'hui, nous bénéficions d'une subvention à hauteur de 60 %, que la somme investie sur l'éventuelle coupure la nuit sera rentabilisée sur 2 ans environ et que nous ne sommes pas certains de la pérennité des subventions.

Concernant les heures de coupure de l'éclairage la nuit, M. Le Maire souhaite inclure cela dans le thème de la sécurité ; une réunion sera organisée avec les gendarmes, le SICECO et les habitants ; pour l'instant, aucune preuve de sécurité ou d'insécurité n'est reconnue.

Un des avantages est le réglage des horloges en fonction de la luminosité, de l'heure d'hiver et l'heure d'été notamment.

Pour finir, il est prévu que l'éclairage public soit coupé, à titre expérimental du dimanche au jeudi soir inclus et resterait allumé le vendredi et samedi. Une communication sera prochainement effectuée auprès des habitants.

2. RÉVISION TARIF DU DROIT DE PLACE

M. le Maire propose au conseil municipal d'actualiser le montant du droit de place pratiqué sur la commune qui est de 32 € et qui n'a pas augmenté depuis 2007. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer ce montant pour les commerces ambulants tels que les cirques, les camions d'outillage, les vendeurs divers à 50 € par jour.

3. CRÉATION D'UNE COMMISSION ATTRIBUTION LOGEMENTS

M. le Maire propose de créer une commission d'attribution des logements communaux. Un membre de cette commission pourra également remplacer M. le Maire auprès des bailleurs sociaux lors des commissions d'attribution de logements sociaux.

Composition de la commission d'attribution des logements :

- M. Pascal BORTOT, président - Mme Nathalie PEDRON - Mme Christel MANGEMATIN - Mme Chantal MARET

4. POSTE EMPLOYÉ COMMUNAL

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité d'embaucher l'agent technique communal actuellement en CDD en tant que stagiaire à temps complet, soit 35 heures à compter du 1^{er} juillet 2015 sur une durée d'un an.

5. TRAVAUX

Différents travaux sont effectués dans le logement du 1 grande rue (plomberie, électricité, peinture), dans le local destiné à la nouvelle bibliothèque au 9 grande rue (électricité, sols, sanitaires).

Une demande sera faite à l'association du foyer rural pour une extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque.

Divers travaux de voirie sont également prévus prochainement : sécurisation place de l'église, réfection du trottoir rue de Noiron, pose de radars pédagogiques à venir (reste à choisir les emplacements)

6. QUESTIONS DIVERSES

- Il est prévu d'installer des jeux pour petits sur la pelouse à proximité de la mairie dans le passage piéton et d'autres pour les grands sur le terrain de basket. C. MANGEMATIN et G. GADESKI ont rencontrés deux prestataires et souhaitent solliciter l'avis des jeunes. G. GADESKI propose que soit aménagé sur l'ancien terrain de basket un véritable city park qui peut être subventionné.
- Des pièges à chenilles urticantes ont été posés sur les pins devant la mairie et la salle des fêtes.
- Le marquage au sol et le balayage des rues seront de nouveau effectués par la commune. Une partie des avaloirs sera prochainement nettoyée.

- Samedi 4 avril, une soixantaine d'enfants s'est réunie au foyer pour une activité décoration et a participé à la **chasse aux œufs** suivie d'un goûter.
- La « **soirée chic !** » organisée par les jeunes également le 4 avril a rassemblé 65 jeunes de 13 à 17 ans. A. BŒUF remercie le foyer pour sa participation financière concernant la sonorisation et la SACEM. Il adresse aussi ses remerciements aux membres des commissions et aux élus présents lors de la soirée.
- **Inondations** : l'arrêté de reconnaissance de catastrophe naturelle est paru. Une réunion d'information avec le SBV et un groupe représentant les habitants sinistrés a eu lieu samedi 11 avril Les habitants seront informés prochainement des mesures à prendre pour pallier aux prochaines éventuelles inondations.
- **PLU** : l'ouverture des plis de la consultation du PLU s'est faite en présence de la commission d'appel d'offre le 30 mars. 7 offres sont parvenues. Le cabinet TOPOS étudie chacune d'elle et le choix définitif sera validé lors de la prochaine réunion de conseil..
- **Organisation d'une manche qualificative du championnat de France de BMX** : A. BŒUF informe les membres du conseil que la piste est terminée et est homologuée pour la compétition des 9 et 10 mai prochains. De nombreux travaux ont été effectués. Un arrêté municipal sera pris pour la circulation, le stationnement et la limitation de vitesse dans la commune. Les associations concernées par cette manifestation seront réunies prochainement.
- C. MANGEMATIN informe qu'une **journée citoyenne** destinée au nettoyage de la commune sera organisée samedi 13 juin avec barbecue à midi offert par la commune.
- M. Le Maire indique qu'à partir du mois de mai les **réunions des conseils municipaux** se tiendront à 19 heures.
- Mme CAUTAIN présente le projet de **création d'une association** qui s'appellera SOS (Saulon Organisation Solidarité). Elle interviendra dans le domaine de la solidarité, aussi bien sur des actions locales communales que sur des actions internationales.

En bref...

Cérémonie du 8 mai

RDV à 10h45. Départ du cortège devant la mairie.

Discours, minute de silence, sonnerie aux morts, chants...

Les élus vous attendent nombreux, avec les enfants, pour ce moment de partage et de recueillement, qui se terminera par le verre de l'amitié à la salle des fêtes.



Tournoi de pétanque Intervillage du 9 mai au 13 juin

Ouvert à tous les habitants résidant dans les villages de l'intercommunalité

(doublettes sans engagement. Buffet et buvette)

9 mai Corcelles-les-Citeaux / 16 mai Saulon-la-Chapelle Plan d'eau 13h30 / 30 mai Savouges / 6 juin Barges / 13 juin Saulon-la-Rue

Printemps = tondeuses + tailles haies = petit rappel des horaires !

Les travaux pouvant occasionner une nuisance sonore ne sont autorisés que dans le cadre de ces horaires

Lundi à vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Vous possédez un smartphone ? Ceci est pour vous ...



La gendarmerie de la Côte-d'Or lance l'application **STOP cambriolages 21**. Il s'agit d'une application pour smartphone sous Android ou IOS (Iphone).

Cette application, une fois téléchargée, doit être personnalisée en choisissant le département de la Côte-d'Or.

Les personnes qui auront téléchargé cette application recevront par message « push » des mises en garde et des conseils pour se protéger en temps réel des cambrioleurs. Elles auront également accès à divers volets pratiques et permanents comme la possibilité de trouver les coordonnées de la brigade de gendarmerie la plus proche ou celle de leur lieu de domicile, des conseils permanents pour les particuliers et les professionnels, des conseils aux victimes et des informations sur l'opération tranquillité vacances.

**A télécharger gratuitement
sur Google Play et sur l'Apple Store**



L'e-constat auto vous permet de déclarer facilement et rapidement un accident matériel à votre assureur sur le modèle du constat amiable automobile papier.

Une réponse aux nouvelles habitudes des Français

Cinq millions de constats amiables papiers sont traités annuellement par les assureurs. L'e-constat auto répond aux attentes des assurés qui recourent de manière croissante aux nouvelles technologies dans leur vie quotidienne. Cette innovation s'inscrit également en cohérence avec l'engagement de la profession en matière de développement durable. Elle représente une étape importante dans le processus de dématérialisation des déclarations.

Enfin l'application e-constat auto permet d'accélérer le traitement et le règlement des sinistres.

...AGENDA

- # 1er mai Vide grenier. Plan d'eau
- # 08/05 Cérémonie du 8 mai. Mairie 10h45
- # 9 et 10/05 Challenge France BMX. Plan d'eau
- # 10/05 Match Foot FCSC. Terrain de foot à 15h
- # 16/05 Permanence avocats. Mairie. Samedi matin de 10h à 12h RDV obligatoire
- # 16/05 Concours de pétanque Intervillage. Plan d'eau à 13h30
- # 22/05 réunion Participation citoyenne. Salle des fêtes. 19h
- # 23/05 Permanence des élus. Mairie. Samedi matin de 10h à 12h sans RDV

...INFORMATIONS PRATIQUES

Secrétariat de mairie

ATTENTION CHANGEMENT HORAIRES ET ADRESSE MAIL ouverture à 14h au lieu de 14h15



8 rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Mardi et jeudi : 14h00 – 19h

Mercredi : 9h – 12h

Vendredi : 14h00 – 17h

Tél : 03 80 79 14 30 / Fax : 03 80 79 14 31

accueil.mairie@saulon.fr

www.saulon.fr

Communauté de Communes du Sud Dijonnais



6 Rue du Foyer 21910 SAULON LA CHAPELLE

Horaires d'ouverture au public

Lundi au vendredi de 8h30 - 12h

Tél : 03 80 79 10 94 / Fax : 03 80 79 10 90

accueil@ccsd.fr

www.ccsud-dijonnais.fr

Brigade de gendarmerie de Gevrey-Chambertin

03 80 51 80 76

Police nationale 17 / Pompiers 18 / Samu 15

Horaires d'ouverture de la déchetterie

du 2 novembre au 31 mars

lundi/mercredi/vendredi : 14h - 17h

samedi : 9h - 12h et 14h - 17h

du 1er avril au 31 octobre fermeture à 19h